

## Le Comité européen des régions (CdR)

Le Comité européen des régions a été institué en 1994 avec un double souci, d'abord associer les élus des entités publiques infranationales (régions, comtés, provinces, départements, communes, villes, etc.) à l'élaboration de la législation européenne – dont une part très importante est mise en œuvre à leur niveau, ensuite de mieux associer les citoyens dans le processus d'intégration européenne en faisant appel à leurs élus de proximité.

Composé de 329 conseillers nommés pour une période de 5 ans renouvelable par le Conseil de l'UE, le CESE est une assemblée consultative dont la structuration répond à une double répartition :

- une répartition pondérée selon les Etats membres ainsi établie :
  - 3 pays à 24 membres chacun (Allemagne, France et Italie)
  - 2 pays à 21 membres chacun (Espagne et Pologne)
  - 1 pays à 15 membres (Roumanie)
  - 9 pays à 12 membres chacun (Autriche, Belgique, Bulgarie, Grèce, Hongrie, Pays-Bas, Portugal, Suède et Tchéquie)
  - 6 pays à 9 membres chacun (Croatie, Danemark, Finlande, Irlande, Lituanie et Slovaquie)
  - 3 pays à 7 membres chacun (Estonie, Lettonie et Slovénie)
  - 2 pays à 6 membres (Chypre et Luxembourg)
  - 1 pays à 5 membres (Malte)
  
- une répartition en 6 groupes par affinité politique :
  - Parti populaire européen (PPE)
  - Parti socialiste européen (PSE)
  - Renew Europe (RE)
  - Union pour l'Europe des nations-Alliance européenne (AE)
  - Conservateurs et réformistes européens (CRE)
  - Verts

Le Comité européen des régions élit en son sein le Président, le premier Vice-Président et 27 vice-présidents (1 par pays), pour un mandat de deux ans et demi.

Le président actuel est M. Apostolos TZIZIKOSTAS (EL), depuis février 2020.

Pour l'accomplissement de ses missions, le CdR est organisé en 6 sections spécialisées :

- Politique de cohésion territoriale et budget de l'UE (COTER/BUDG)
- Emploi, affaires sociales, éducation, recherche, innovation et culture (SEDEC)
- Politique économique (ECON)
- Environnement, changement climatique et énergie (ENVE)
- Ressources naturelles, y compris l'agriculture (NAT)
- Citoyenneté, gouvernance, affaires institutionnelles et extérieures (CIVEX)

La coordination des travaux du CdR est assurée par un Secrétariat Général.

Le Secrétaire Général actuel est M. Petr BLIZKOVSKY (CZ), depuis décembre 2020.